

FAITS DE LANGUES
Revue de Linguistique
Editions OPHRYS
<http://lettres.univ-lemans.fr/fdl>

DIRECTEURS de REDACTION

Laurent Danon-Boileau (Paris V), Mary-Annick Morel (Paris III), Reza Mir-Samii (Le Mans)

COMITE de REDACTION

Philippe Bourdin (York-Toronto), Catherine Chauvin (Nancy II), Charles De Lamberterie (EPHE), Claude Delmas (Paris III), Jean-Pierre Desclés (Paris IV-Sorbonne), Anaïd Donabédian (INALCO), Blanche-Noëlle Grunig (Paris VIII), Arturo Martone (Naples, Italie), Amina Mettouchi (Nantes), Aliyah Morgenstern (ENS-Lyon), Marie-Claude Paris (Paris VII), Alain Peyraube (CRLAO), Suzy Platiel (CNRS), Irina Poustovaïa (EPHE), Irène Tamba (EHESS), Akira Terada (Le Havre)

COMITE INTERNATIONAL de LECTURE

Inge Bartning (Stockholm), Denis Creissels (Lyon), Emanuela Cresti (Pavie), Patrick Dendale (Anvers et Metz), Szuzanna Fagyal (Michigan, USA), Naoyo Furukawa (Tsukuba-Japon), Colette Grinvald (Lyon II), Juhani Härmä (Helsinki, Paris III), Claude Hagège (Collège de France, Paris III), Odile Halmøy (Bergen, Norvège), Michael Herslund (Aarhus, Danemark), Gilbert Lazard (EPHE), Alain Lemaréchal (Paris IV), Anthony Lodge (St-Andrews, Grande Bretagne), Françoise Madray (Rouen), Robert Nicolai (Nice), Henning Nølke (Aarhus, Danemark), Jean Perrot (EPHE), Vladimir Pogacnik (Ljubljana), Bernard Pottier (Paris IV), Georges Rebuschi (Paris III), Laurence Rosier (Bruxelles), André Rousseau (Lille), Anne Salazar (Paris V), Liliane Tasmowski-De Ryck (Anvers, Belgique), Paul Touati (Lund, Suède), Wolf Thümmel (Göttingen, Allemagne), Linda Waugh (Tucson Arizona, USA)

COMITE de REDACTION ADJOINT

Gaëlle Ferré (Paris III-Nantes), Elgar-Paul Magro (Paris III-Malte), Alexis Michaud (Paris III), Luca Greco (Paris III)

REDACTION - ORGANISATION

Mary-Annick Morel
16, rue Marx Dormoy
92260- Fontenay-aux-Roses
Tél. et Fax: 01.46.61.12.15

VENTE ET ABONNEMENTS

Faits de Langues - Ophrys
27 rue Ginoux — 75015 Paris
Tél.: 01.45.78.33.90
Fax: 01.45.75.37.11
Courriel : info@ophrys.fr

Abonnement 2006 : deux numéros : France : 54 €, Etranger : 64 €
Vente au numéro : France : 29 €, Etranger : 35 €

FAITS de LANGUES

REVUE DE LINGUISTIQUE

n° 27

Les langues chamito-sémitiques
(afro-asiatiques)

Volume 2

Directeurs scientifiques

Amina Mettouchi et Antoine Lonnet

avec le concours du
Centre National du Livre et du CNRS

OPHRYS
2006

© Éditions OPHRYS, 2006
ISBN 10 : 2-7080-1141-3
ISSN : 1244-5460
ISBN 13 : 978-2-7080-1141-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, selon les termes de l'art. L. 122-5, § 2 et 3a, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que « les analyses et courtes citations » dans un but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions pénales des art. L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Éditions OPHRYS, 27, rue Ginoux
75015 PARIS - www.ophrys.fr

Sommaire

Abréviations	4
Présentation générale par Amina Mettouchi et Antoine Lonnet.....	5
1. D'un volume à l'autre	
Entretien avec David Cohen.....	9
Antoine Lonnet Les langues sudarabiques modernes (sémitique).....	27
2. Structuration syntaxique et prédication	
Lionel Galand Le "participle" berbère.....	45
Vermondo Brugnatelli La négation berbère dans le contexte chamito-sémitique....	65
Jean Winand La prédication non verbale en égyptien ancien.....	73
Jean-Marie Kruchten De l'ordre VSO à l'ordre SVO : le cas de l'égyptien ancien	103
Amina Mettouchi "Sujet" postverbal et état d'annexion en kabyle (berbère)..	113
Elgar-Paul Magro Le maltais oral et la notion de "décondensation" : cas d'étude sur deux récits.....	131
Mena Lafkioui Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère.....	141
3. Reconstruction génétique	
Gabor Takács Werner Vycichl and his Contribution to Afro-Asiatic (Semitic-Hamitic); Comparative Phonology and Etymology	151
Felice Israel Tradition (s) et classement des langues syro- palestiniennes : observations déconstructionnistes.....	173
Joachim F. Quack En route vers le copte. Notes sur l'évolution du démotique tardif	191
4. Préhistoire, histoire, et contacts de langues	
Paolo Marrassini Le sud-sémitique, entre généalogie, géographie et développement parallèle.....	217

La négation berbère dans le contexte chamito-sémitique

Vermondo Brugnatelli*

0 INTRODUCTION

A l'instar de beaucoup d'autres aspects de la grammaire, la négation berbère présente une remarquable unité de fond, à laquelle se superposent nombreuses particularités au niveau de chaque parler.

Parmi les traits caractéristiques de la négation en berbère on relève, d'abord, que partout il y a une différenciation très nette entre la négation verbale et la négation nominale. Et tandis que les outils de la négation verbale connaissent peu de variations entre les parlers, les outils de la négation des phrases nominales (aussi bien "copulatives" que "d'existence") sont plutôt variés, et remontent souvent à des emprunts à l'arabe : kab. *ulac*, *mačči* (et : *merči*, *lamečči*, *lamči*, *ači...*), chaouia *lac*, *lic*, *licid*, *ixda*¹, Mزاب et Ouargla *lac(i)*, Ghad. *wel d*, chl. *ur d* et *maci*, tamazight *ur-id*, Figuig *ulli cay*, *ut cay*, Rif *urid* et *u-ği(-ca)* / *lu-ği(-ca)* *d*,² Iznasen *maci* et *ulid*, jerbi *mec*, *weddic*, etc.³

Sur la base de cette observation, d'un point de vue diachronique il semble que la négation nominale ait subi partout un renouvellement à une époque relativement récente, tandis que la négation verbale ne semble présenter que des variations mineures par rapport à un système commun bien établi.⁴

* Université de Milan-Bicocca, Courriel : Vermondo.Bugnatelli@unimib.it

¹ Pour *lac*, *lic* : Huyghe 1906, p. 438-439 ; *licid* : Penchoen 1973 p. 84; *ixda* : Rabhi 1996, p.28.

² Cf. Lafkioui 1996. Pour l'origine des éléments, il vaut la peine de rappeler que selon la phonétique du parler *ğ* provient de **ll* (donc *u-ği* etc. < **u-lli* / *u-lli-ğ*).

³ Autres formes : *lad* "il n'y a pas" (négation d'existence) dans un texte religieux en vieux berbère de Jerba (début 19^e siècle), ainsi que *liđ* = ar. *laysa* en nefousi médiéval (Bossoutrot 1900 : 503)

⁴ Des considérations semblables sont faites par Lafkioui (1996 : 74) à la fin de son étude : «ainsi, relevons-nous une multitude de constructions négatives, surtout dans la phrase nominale. Cette diversité structurelle est, à notre avis, due à un processus progressif de composition et de recomposition de l'opération de négation dans l'évolution de la langue».

Si l'on se tourne vers l'ensemble chamito-sémitique, on constate que, par rapport aux langues les plus anciennes (akkadien, araméen, et dans une certaine mesure aussi l'hébreu), ce sont les langues sémitiques les plus récentes, et surtout l'arabe, qui présentent le plus d'éléments de négation et qui présentent la différenciation la plus marquée entre négation verbale et nominale. L'état le plus ancien semble connaître plutôt l'opposition entre une négation "générale" — utilisée aussi bien en proposition nominale qu'en proposition verbale — et une particule réservée à la négation du jussif ("vétitif"). En akkadien on différencie la négation du vétitif (*ai/e*) et la négation verbale et nominale *lā* (et *ula*, qui semble apparenté quant à son origine)⁵; de la même façon, en ougaritique on ne différencie que la négation "statique" *l* (*lā?*) par rapport à celle "dynamique" *'al* devant le jussif/subjonctif⁶; même situation en phénicien, avec *'l* prohibitif opposé à *bl* ($< b + l = l\bar{o} ?$); en araméen ancien et biblique on a encore une négation générale *lā'* en alternance avec *'al* devant le jussif, mais comme négation d'existence la particule commence à fusionner avec *'īlay* "il y a"⁷. En hébreu aussi on constate la présence d'un processus de différenciation d'une négation nominale : aux deux négations *lō'* et *'al* ("négation de la défense impérative") il est en train de s'ajouter la nouvelle particule *'ayin*, *'ēn* (provenant d'un interrogatif "où?"), réservée à la négation nominale. En arabe finalement les outils de la négation sont devenus très nombreux: *mā* en proposition nominale et avec le verbe à l'accompli, *lā* avec le verbe à l'inaccompli, *lam* (et *lammā* "pas encore") avec la forme apocopée du verbe, *lan* avec le verbe au subjonctif, *'in* (... *'illā*) (négation souvent "exceptive"); *gayr*, *laysa* négations nominales, etc. L'innovation a touché surtout le centre et le nord de la péninsule arabique, car au sud, en sudarabique épigraphique, la négation semble encore limitée à *'l* : ce n'est que tard et dans quelques textes seulement qu'on trouve de nouveaux outils comme *gyr* devant les noms et *lm* devant le jussif (Beeston 1984 : 47).⁸

A titre d'hypothèse on peut donc supposer que c'est le contact avec l'arabe qui a déclenché (ou accéléré) un processus de renouvellement, avec la création d'outils de négation spécifiques pour les phrases nominales.

Les notes qui suivent seront donc consacrées surtout à la négation verbale, étant donné que ce domaine semble le plus homogène et le moins renouvelé, et

⁵ Cf. von Soden 1952 : 177 § 122.

⁶ Cependant, on observe que, probablement à partir de *l*, l'ougaritique est en train de créer une négation *bl*, d'usage plus rare, réservée aux propositions nominales.

⁷ Cf. arabe *layla* selon Segert 1975 : 232 (v. aussi 36-37 et Bauer-Leander 1962 : 253, 348-9 et 331). La nouvelle négation d'existence (*lyšh*) se retrouve déjà dans l'inscription de Barrakib : Degen 1969 : 64.

⁸ Je n'aborde pas ici la situation de l'ancien égyptien, qui demanderait à elle seule une étude spécifique en considération des problèmes graphiques et d'interprétation des données. Il suffit de rappeler la question encore controversée de la nature verbale ou nominale de ses instruments de prédication. De toute façon, sur le plan purement descriptif, ici aussi on constate une opposition évidente entre négation de l'impératif *m* et négation "générale" *n / nn*.

partant celui qui se prête le mieux à des comparaisons avec l'ensemble chamito-sémitique.

Ceci dit, on constate que la négation verbale du berbère présente deux traits très caractéristiques : la large diffusion d'une négation discontinue et l'existence de formes spéciales pour le verbe en contexte négatif.

1 LA PARTICULE DE NEGATION PRE-VERBALE

La négation discontinue est constituée de deux éléments, une particule préverbale et un autre élément placé après le verbe.

Malgré la ressemblance de la plupart des particules négatives préverbales⁹, il n'est pas facile de remonter à une forme de base. La forme la plus répandue est *wer/ur* (kabyle, chleuh, rifain, une partie de tamazight, touareg...), à laquelle correspond, dans quelques parlers, une négation comportant la latérale *l*, c'est-à-dire *wel/ul* (Ouargla, Ghadamès, Jerba (partiellement)¹⁰, Mzab, nefousi, Maroc central : Zemmour, Iziyan). A cela il faut ajouter l'existence d'autres formes de la négation dépourvues de la liquide finale (souvent en distribution complémentaire avec les précédentes) : *we-* (Ouargla, Mzab, Zouara, Jerba), *wa* (Gourara), *u* (Rif), *u(d)* (chaoui, Jerba, Mzab).

Sur la base d'une comparaison chamito-sémitique, il serait tentant de considérer comme forme de départ **ul*, qui rappelle les négations pansémitiques en *l*. En partant de ce point de vue, on pourrait alors expliquer les négations en *r* comme l'issue d'une évolution phonétique *l > r*, et les formes sans consonne comme l'issue d'une assimilation de *-l* à une consonne adjacente. Mais une telle explication n'est pas sans problèmes, comme l'a montré L. Galand (1994), qui a proposé de considérer tout simplement *u-* comme forme de base. Dans ce cas, il faudrait alors peut-être abandonner le cadre chamito-sémitique et songer plutôt au même substrat méditerranéen d'où semble provenir la négation *où* du grec.

Mais s'agit-il d'une véritable particule invariable, ou bien avons-nous affaire à un ancien verbe "ne pas exister", comme le prétend, entre autres, K.-G. Prasse? L'hypothèse de l'origine verbale de la négation est tentante, surtout dans le cadre esquissé par G. Marcy (1940/41), qui prend en considération le comportement syntaxique des participes non seulement en contexte de négation mais aussi en présence de quelques particules préverbales comme *ya* ("préverbe du futur"). Dans nombre de parlers, en effet, l'uffixe *-n* du participe, normalement suffixé au verbe, se place devant le verbe après la négation, ainsi que — quoique plus rarement — après quelques particules précédant un accompli (/futur).¹¹

⁹ Il y a aussi ça et là des particules différentes, mais elles sont rares et sont évidemment des innovations, comme le *ak* de Ghadamès. Dans ce parler, la particule *wel* est encore bien attestée, et même plus fréquente que *ak*, si l'on en juge par les textes recueillis par Lanfry.

¹⁰ Seulement pour l'optatif négatif *a wel* + aoriste.

¹¹ Parmi les parlers dont les participes ont cette forme en phrase affirmative après une particule, on dénombre : Gourara (particule *ya*), Mzab (*aya*), Figuig (*ala*), Aurès (*h-[ad]*), ainsi que quelques parlers touaregs étudiés par J. Drouin (1996 : particules *mar*, *shar*, etc.). Pour le Gourara, il y a beaucoup d'exemples dans les textes de Mammeri 1995; pour

C'est par exemple le cas en kabyle □ *am w' idlen am w'ur ndil* «ceux qui sont couverts et ceux qui ne le sont pas»¹² (lit. “tel celui étant-couvert tel celui ne-pas étant-couvert” : participe “normal” en *i-...-n/* participe après négation en *n-...*) ; et au Gourara : *wi yexsen ... wi k ya nyis* «celui qui aime ... celui qui t'aimera» (lit. “celui aimant ... celui toi PARTICULE aimant”).¹³

Selon Marcy et Prasse, le morphème *n* qui semble “passer” en tête du participe dans ces constructions ne devrait pas être considéré comme un préfixe du verbe (comme dans les transcriptions ci-dessus) mais aurait été suffixé à la négations et aux particules précédentes à une époque où elles étaient encore des verbes “auxiliaires”, devenus par la suite négation et particules. La négation préverbale proviendrait d'un verbe signifiant “ne pas exister” et les particules qui ont la même particularité seraient elles aussi l'issue d'un verbe (par exemple *ya* proviendrait d'un verbe comme celui du chleuh *γay* “pouvoir”) à différence des “vraies” particules comme «(le) préverbe *hé-*, lequel n'a point précisément pour origine un ancien verbe auxiliaire conjugué, mais n'est autre sans doute que la particule démonstrative panberbère *ha-*, ‘voici’» (Marcy 1940-41:130).

La question d'une origine verbale de la négation reste ouverte, mais une objection importante, renforcée par l'étude systématique de J. Drouin (1996) sur les participes dans les parlers touaregs et en berbère, est la constatation qu'il est possible de placer d'autres “satellites” (pronoms et particules d'orientation) entre la négation (ou la particule) et le *n*, ce qui fait penser que cet *n* avait un lien plus étroit avec le verbe qu'avec la négation ou la particule. Rien n'empêche de penser que cet affixe, originellement mobile, ait suivi dans nombre de cas les phénomènes d' “attraction” devant le verbe que subissent les “satellites” du verbe. En plus, si l'on cherche un appui dans le comportement de certaines particules non négatives qui seraient elles aussi d'origine verbale, il faut remarquer que la liste des particules qui partagent cette particularité (et pour lesquelles il faudrait également postuler une origine verbale) est plus longue que celle que signalait Marcy. Et en plus, parmi ces particules on constate la présence de *h(a)* (Aurès)¹⁴, qui semblerait le pendant de *hé-* touareg dont Marcy affirme la nature originellement démonstrative.

De mon côté, en ce qui concerne l'étymologie de la négation préverbale, j'ajoute aux autres éléments de réflexion précités la constatation qu'il semble exister un rapport assez étroit entre la forme de la négation et celle de la

Figuiq, cf. Kossmann 1996: 268 *wi stt ala n-away* “qui va l'épouser?”, quant au parler de l'Aurès, v. ci-dessous.

¹² Expression tirée d'un célèbre poème de Hadj Mokhtar (Mammeri 1980 : 186).

¹³ Racine *x/s/ys* “vouloir, aimer”. L'exemple est tiré de Mammeri 1995, p. 208 et 214.

¹⁴ Selon Penchoen, la particule qui modifie le participe est *ad* : «cette marque consiste en un préfixe *i* et un suffixe *n* lorsque le verbe n'est pas accompagné de la modalité négative *ud* ou du monème projectif *ad*, et le seul préfixe *ny* dans le cas contraire» (Penchoen 1973 : 87). Cependant, parmi les occurrences que j'ai relevées dans les textes d'André Basset (1961) je constate surtout la forme *h(a)* : par exemple *argaz h-add-ñass* “l'homme qui viendra” (p. 10) ; *wi h-a-ñi bdu?* “qui commencera?” (p. 202) ; (*ttam-din*) *a h-ñ'kfu injiwn* “(le couscous) voilà qu'il suffisait pour les hôtes” (p. 305) ; *wi h-a-s-dd-ñ'rǧəl* “celui qui lui prêterait” et *wi-h-ñ'q'bəl fəll-as* “celui qui lui offrirait” (p. 324).

préposition *ar* “jusqu’à”. En effet, on constate que les parlers qui ont une négation *wel* au lieu de *wer* possèdent aussi une préposition *al* au lieu de *ar*¹⁵ : Jerba, Ghadamès, Ouargla, Mzab, ... En Kabylie, il existe une région orientale où la négation est *ul*, et la préposition est également *al*¹⁶. La coïncidence n’est pas totale en tamazight du Maroc Central, où l’on relève aussi bien *wer* que *wel* (ce dernier limité à Zemmour, Iziyan), et, à côté d’*ar*, la préposition *al* (qui semble la forme la plus répandue). Etant donné le rapport entre la forme de la négation et celle de la préposition, on peut se demander s’il peut s’expliquer par une même modification phonétique subie par les deux éléments grammaticaux (**l > r*), ou bien s’il ne faut pas penser à une agglutination de ladite préposition à une base de négation *u-*. Dans ce cas, la préposition aurait été chargée, dans les énoncés négatifs, d’une fonction “expressive” que l’on on pourrait rapprocher de la fonction qu’elle revêt encore aujourd’hui dans les serments aussi bien en berbère qu’en arabe maghrébin, comme l’a relevé l’étude approfondie de Bentolila (1988).

2 LES THEMES VERBAUX NEGATIFS

Le verbe berbère présente cinq thèmes tempo/aspectuels, dont deux sont réservés aux verbes négatifs: l’aoriste (dépourvu de pendant négatif), l’accompli, l’accompli négatif, l’inaccompli, et l’inaccompli négatif.¹⁷

L’origine des thèmes négatifs a stimulé beaucoup de chercheurs qui ont essayé de l’expliquer, et en ce qui concerne l’accompli négatif une position assez répandue est celle, proposée pour la première fois par A. Picard (1957), d’un ancien “intensif”, qui se serait par la suite “spécialisé” dans des contextes négatifs. Cette explication se base sur l’existence, en kabyle et en tamazight, de quelques cas où l’accompli négatif est utilisé dans des phrases non négatives (mais quand même pour la plupart irréelles). Elles impliquent une négation, et

¹⁵ En passant, on peut rappeler qu’en kabyle et ailleurs il existe une variante phonétique *a*, tout comme il y a, sporadiquement, *u* pour *ur*.

¹⁶ On relève les deux, par exemple dans le parler des Ayt Embarek décrit par Genevois 1955 (la préposition, qui n’est pas fréquente, se relève, par exemple dans les textes des p. 5 et 17) ainsi que dans le parler d’Aokas (je relève la préposition dans S. Rahmani 1939, p. 93).

¹⁷ Ce dernier thème ne peut pas être considéré une innovation mais appartient au “berbère commun”, étant donné qu’il a été relevé (encore vivant ou en traces) en touareg, à Ghadamès, à Ouargla, en tumzabt et dans beaucoup de parlers “zénètes” (Figuig, Beni Iznassen, Zekkara, Beni Bou Zeggou, Rif, Jerba, Tamazrett...), ainsi qu’en chleuh (ancien) et peut-être même en kabyle, dans des poèmes anciens (v. Kossmann 1989 et Brugnatelli 2002). A l’exemple kabyle *ittudeggir ~ ittudeggar* rapporté dans mon article, je peux ajouter un autre exemple, tiré de *Mačči d leyna i tyenniy*, une chanson de H’nifa : *lexbar-is ur d-ittbin* “on n’a pas de nouvelles d’elle” (Kherdouci 2001 : 175), avec un inaccompli négatif différent du positif *ittban*. Les deux formes, positive et négative, se retrouvent ensemble dans une devinette : *tettban ur tettbin / medden ur tt-twalin / nettat tesderyil - tidet* “elle est là mais elle n’est pas visible ; les gens ne la voient pas ; elle, elle aveugle - la vérité”, Alliou 1990 : 173).

peut-être la contiennent même dans la conjonction marocaine *murṣi*” (Galand 1994, p. 176), ainsi que dans celle du kabyle *lemmer, mer*. Dans ces circonstances, le tamazight du Maroc central peut même utiliser la seule négation dans le sens de “si” : par exemple *uḷlah ad ur / a-wer-c ttamzex, neqqax-s!* “(par Dieu), je jure que si je t’attrape, je te tuerai” (Taïfi 1991 :766-7)

De toute façon j’ai montré ailleurs que l’accompli “résultatif” du touareg, considéré par Picard comme le correspondant de l’accompli négatif du kabyle, en est tout à fait différent par sa forme et fonction¹⁸. S. Chaker (1996 :18) affirme, sans s’attarder sur une démonstration, que «ce thème en *i* serait une ancienne forme à valeur intensive qui devait être employée dans des environnements à forte modalisation : énoncés négatifs (interdiction), de souhait, d’hypothèse irréaliste etc.», ce qui est loin des données réelles, étant donné qu’en contexte optatif la construction négative la plus répandue utilise l’aoriste “simple” (même pas l’“aoriste intensif”, autre appellation de l’inaccompli), et que dans les serments négatifs, presque tous les parlers utilisent le verbe au prétérit positif (Bentolila 1988). La seule instance de “forte modalisation” resterait l’hypothèse irréaliste, mais ici aussi, l’étude d’A. Mettouchi (2000 : 292) semble nier une composante “modale”: «ce qui prime dans le jugement négatif à l’accompli est le constat d’absence de la propriété ou de l’événement en question. La référence étant survalorisée, la dimension de constat peut prévaloir sur la mise en relief du projet. A ce moment-là, la valorisation ou non du projet passe au second plan». Somme toute, je suis persuadé que les formes négatives aussi bien de l’accompli que de l’inaccompli proviennent des formes positives à la suite de phénomènes phonétiques: un “Umlaut” en *i* des voyelles du thème¹⁹ accompagné parfois d’une modification de la longueur et peut-être aussi de l’accent des syllabes (allongement de la fin, abrègement du début de la forme verbale). Tout semble dépendre de l’existence, dans le passé, d’une particule négative post-posée (contenant une voyelle *i* ou une semi-voyelle *y*), et cela dans tous les parlers, même ceux qui, comme le touareg ou le chleuh, ne connaissent plus la négation discontinuée²⁰.

A l’appui de cette hypothèse il y a l’exemple, bien documenté, d’un parler arabe qui connaît lui aussi des formes négatives du verbe. M. Woidich (1995/97), qui a étudié ces formes et a cherché à les expliquer, relève que le point de départ est la modification syllabique que comporte la présence de la particule négative postposée. Cet exemple de développement à une époque historique à partir d’une langue bien connue comme l’arabe est à mon avis un indice assez fort de la

¹⁸ Une autre critique à l’hypothèse de Picard (comme le rappelle Galand 1994 : 174-5) est sa vision dépassée du système verbal berbère, dans lequel un prétérit “intensif” aurait comblé un vide, et permis de reconstruire un cadre “symétrique”. A ne pas oublier, entre autres, la difficulté d’expliquer, dans ce cadre, l’“inaccompli négatif” qui est désormais considéré comme un trait berbère commun (v. ci dessus).

¹⁹ Le recours à l’Umlaut pour l’explication des formes verbales négatives a été fait pour la première fois par W. Vycichl en 1953/55.

²⁰ Pour plus de détails sur les formes négatives du verbe, cf. Brugnatelli 2002; pour la question de la particule postposée, cf. Brugnatelli 1987.

possibilité qu'un développement analogue ait eu lieu en berbère à une époque préhistorique.

3 QUELQUES SUGGESTIONS COMPARATIVES

La comparaison chamito-sémitique permet de reconnaître des évolutions parallèles, sinon de résoudre, quelques questions relatives à la genèse des éléments de la négation. Un exemple qui me vient à l'esprit est le problème de l'origine de la négation arabe *'in*, formellement identique au subordonnant hypothétique "si". Plusieurs études ont essayé d'expliquer de son origine (entre autres, Pennacchietti 1968, Leslau 1969 et Fleisch 1979 : 479-80).

Or, il est bien connu que le berbère aussi possède une négation tout à fait semblable à "si", *ma*, utilisée surtout dans des serments négatifs ou dans des contextes très emphatiques. Malgré la ressemblance avec la négation arabe *ma*, il est presque exclu qu'il s'agisse d'un emprunt. D'une part l'identité des usages —assez particuliers— dans la généralité des parlers se prête mal à l'hypothèse d'un emprunt. En outre, cette particule se passe de toute autre marque de négation, aussi bien au niveau du verbe (qui est à l'accompli non négatif) qu'au niveau de postpositions (qui sont tout à fait absentes), tandis que la négation arabe dialectale est discontinue *ma ... c*. L'étude approfondie de Bentolila (1988) portant sur beaucoup de parlers démontre qu'il s'agit sans aucun doute, à l'origine, du subordonnant "si" (dans plusieurs parlers la négation des serments utilise autres formes du subordonnant, comme *mc*, *kud*, etc.). Et quant aux questions sémantiques, «le passage du signifié d'hypothèse positive au signifié d'affirmation négative (...) ne présente aucune difficulté pour un francophone. Des tours comme *du diable si je m'en souvenais* avec le sens de "je ne m'en souvenais pas du tout" sont très fréquents (...)» (p. 46)

Etant donné l'identité du contexte (négation fortement emphatique, très fréquente dans le Coran), on peut supposer que l'arabe ait connu un développement tout à fait semblable au berbère, avec la création d'une négation "emphatique" à partir de la particule *'in* "si". Cela confirmerait le point de vue de Leslau et Fleisch qui pensent également que la négation provient du subordonnant.

4 UNE ANCIENNE NEGATION PEU CONNUE

En conclusion de ce court aperçu de la négation berbère dans le contexte chamito-sémitique, j'aimerais rappeler ici une négation peu connue, dont il ne subsiste que peu de traces, et dont l'existence a été soulignée à l'occasion d'une comparaison entre le berbère et les langues sémitiques.

David Cohen (1971-72 : 124) est le premier à avoir montré l'ancienneté de cette négation, en signalant sa présence dans un texte du 9^e-10^e siècle, une épître de Yehūda Ibn Quraysh de Tahert aux Juifs de Fès qui contient plusieurs observations de linguistique comparative "chamito-sémitique" *ante litteram*.

Cette négation berbère, *min*, est citée pour expliquer le sens négatif de *min* en hébreu dans *Deutéronome* 33,11.

A part cette occurrence ancienne, actuellement la “négation” *min* est attestée seulement en touareg du nord, où elle a le sens de “sans (que)” (il s’agit donc plutôt d’une préposition, qui peut introduire une subordonnée, par exemple : *essâneɣ awa ira Bedé min é hi yennu haret* “je sais ce que veut B. sans qu’il me dise rien”). Indépendamment de l’existence d’un lien, qui me semble peu vraisemblable, entre les deux particules, il faut admettre que le sens correspondrait très bien au passage de la Bible: «frappe aux reins ses agresseurs et ceux qui les haïssent, *sans qu’ils puissent se relever*» (*min yeqūmūn*).

Selon Prasse (1972 : 230), «cette préposition, à notre connaissance, n’a pas été signalée hors de l’aire touarègue, où elle tend à être supplantée par l’emprunt à l’arabe *wāla* ... ou par *sel*».

D. Cohen s’est rendu compte de la valeur de cette occurrence dans un texte ancien : «le témoignage de Ibn Quraysh conduit à penser que l’aire d’usage de *min* a été jadis plus étendue». Et en effet, cette hypothèse trouve sa confirmation dans une autre occurrence de *min* qui provient du berbère du nord, mais à l’est de Tiharet, c’est-à-dire en nefousi médiéval, dont un important dictionnaire a été publié par A. Bossoutrot en 1900. Ici l’on trouve, en effet (p. 504), le mot *min* avec l’explication suivante : «sert à exprimer la négation dans le même sens que l’arabe *lā*».

Bibliographie:

- Allioui Y., 1990, *Timsal. Enygmes berbères de Kabylie*, Paris, L’Harmattan.
 Basset A., 1961, *Textes berbères de l’Aurès (Parler des Aït Frah)*, Paris, A. Maisonneuve
 Bauer H., Leander P. 1962, *Grammatik des biblisch-aramäischen*, Hildesheim, Olms
 Beeston A.F.L., 1984, *Sabaic Grammar*, Manchester, JSS
 Bentolila F., 1988, Les syntagmes verbaux des serments dans différents parlers berbères, *Awal* 4, p. 43-72
 Bossoutrot A., 1900, Vocabulaire berbère ancien (Dialecte du djebel Nefoussa), *Revue Tunisienne (Tunis)* 489-507
 Brugnatelli V., 1987, La negazione discontinua in berbero e in arabo-magrebino, in G. Bernini & V. Brugnatelli (eds.), *Atti della 4a giornata di studi camito-semitici e indeuropei - Bergamo, Istituto Universitario, 29 novembre 1985*, Milano, Unicopli, p. 53-62.
 Brugnatelli V., 2002, Les thèmes verbaux négatifs du berbère : quelques réflexions, in K. Naït-Zerrad (ed.), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris-Budapest-Torino, L’Harmattan, p. 65-80.
 Chaker S. & Caubet D., (eds.), 1996, *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris-Montréal, L’Harmattan.
 Chaker S. & Zaborski A., (éds.), 2000, *Etudes berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Paris-Louvain, Peeters
 Cohen D., 1971-72, Sur quelques mots berbères dans un écrit du IX^e-X^e siècle, *C.R. du GLECS* 16, p. 121-127
 Degen R., 1969, *Altaramäische Grammatik der Inschriften des 10.-8. Jh. v. Chr.*, Wiesbaden, Steiner

- Drouin J., 1996, Les formes participiales en berbère. Essai de dialectologie comparée, *Littérature Orale Arabo-Berbère* 24, p. 233-260
- Fleisch H., 1979, *Traité de philologie arabe* (vol. II *Pronoms, morphologie verbale, particules*), Beyrouth, Dar El Machreq
- Galand L., 1994, La négation en berbère, *Matériaux arabes et sudarabiques* n.s. 6, p. 69-81.
- Genevois H., 1955, *Ayt-Embarek - notes d'enquête linguistique sur un village des Beni-Smail de Kerrata (Constantine)*, [Fichier de Documentation Berbère n° 49, 4ème trimestre 1955]
- Huyghe, le P. G., 1906, *Dictionnaire français-chaouïa*, Alger
- Jouion P., 1923, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, P.B.I.
- Kahlouche R., 2000, Le présentatif négatif *ulac* "il n'y a pas", est-il de souche berbère ou un emprunt à l'arabe?, in Chaker-Zaborski (éds.) 2000, p. 233-236
- Kherdouci H., 2001, *La chanteuse kabyle : voix, texte, itinéraire*, Tizi-Ouzou, Akili
- Kossmann M. G., 1989, L'inaccompli négatif en berbère, *Etudes et Documents Berbères* 6, p. 19-29
- Kossmann M. G., 1996, *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris-Louvain, Peeters
- Lafkioui M., 1996, La négation en tarifit, in Chaker-Caubet (éds.) 1996, p. 49-77
- Leslau W., 1969, The Negative Particle 'in in Arabic and (')ən in Ethiopic, *AION* n.s. 19 (vol. 29), p. 137-145
- Mammeri M., 1995, *L'ahellil du Gourara*, Paris, MSH
- Mettouchi A., 2000, Accompli et négation en kabyle, in Chaker-Zaborski (éds.) 2000, p. 281-293
- Marcy G., 1936, Note sur le pronom relatif-sujet et le pseudo-participe dans les parlers berbères, *Bull. Soc. Ling. de Paris* 37, p. 45-57
- Marcy G., 1940/41, Observations sur le relatif futur en touareg Ahaggar, *Bull. Soc. Ling. de Paris* 41, p. 129-133
- Mettouchi A., 1996, La négation dans les langues du Maghreb: synthèse, in Chaker-Caubet (éds.) 1996, pp. 177-195
- Penchoen Th. G., *Etude syntaxique d'un parler berbère (Ait Frah de l'Aurès)*, Napoli 1973 (*Studi Magrebini*, 5)
- Pennacchietti, F., 1968, Sull'origine della particella negativa araba 'in, *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, 28.1, p. 15-25
- Picard A., 1957, Du prétérit intensif en berbère, in *Mémorial André Basset (1895-1956)*, Paris, p. 107-120
- Prasse K.-G., 1972, *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)* (I-III: Phonétique-Ecriture-Pronom), Copenhague
- Rabhi A., 1992, Les particules de négation dans la Kabylie de l'Est, *Etudes et Documents Berbères*, 9, p. 139-145
- Rabhi A., 1996, De la négation en berbère : les données algériennes, in Chaker S. & Caubet D., (eds.), 1996, p. 23-34
- Rahhou R., 2004, La négation en berbère znasni, in K. Naït-Zerrad et al. (eds.), *Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles. Actes du «2. Bayreth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie»*, Köln, Köppe, p. 135-145
- Rahmani, S., 1939 Coutumes Kabyles du Cap-Aokas - 2e partie : L'enfant de la naissance à la circoncision, *Revue Africaine* 83, n°378, p. 65-120
- Segert S., 1975, *Altaramäische Grammatik*, Leipzig, VEB Verlag Enzyklopädie
- Soden W. von, 1952, *Grundriss der akkadischen Grammatik*, Roma, P.I.B.
- Taïfi M., 1991, *Dictionnaire tamazight-français*, Paris, L'Harmattan-Awal

- Werner Vycichl W., 1953/55, Der Umlaut in den Berbersprachen Nordafrikas. Eine Einführung in die berberische Sprachgeschichte, *WZKM* 52, p. 304-325
- Wehr, H., 1953, Zur Funktion arabischer Negationen, *ZDMG* 103, p. 27-39
- Manfred Woidich M., 1995/97, Negation in the Egyptian Arabic Dialect of the Dakhla-Oasis: a Case of Rule Morphologization, *Mediterranean Language Review* 19, Wiesbaden: Harrassowitz, p. 13-28